



FAMILLES DE FRANCE

RÉUNION STRATÉGIE DE COMMUNICATION RÉSEAU COMMISSION VIE ASSOCIATIVE VENDREDI 9 MARS 2018

ORDRE DU JOUR :

- ❖ **TOUR DE TABLE**
- ❖ **PROJET ASSOCIATIF RESEAU**
- ❖ **DEVELOPPEMENT DES ESPACES DE VIE SOCIALE CAF**
- ❖ **PORTAGE ACTIVITÉ POP DE L'ASSOCIATION FAMILLE ET TENDRESSE**

Présents : Philippe de MONDENARD, Jean-Paul QUAGLIA, Jean Paul PERRET, Gisèle ARENA, Bernard DESBROSSES, Germain BERTRAND, Jean-Jacques GUYENET, Charly HEE, Mireille LACHAUD, Pierre VIEUVILLE, Gabrielle PARISOT.

Absents : Samir RÉGRAGUI, Amandine BULA.

❖ TOUR DE TABLE DES PRÉSENTS

REPRESENTANTS FD 01 :

1 fédération, 6 associations locales

Nombre d'adhérents 2017 : 2201

1339 ORGECO, 144 Montrevel, 162 Ambérieu, 137 Lagnieu, 419 AFCO

Perte de l'association de l'AFIB en 2017 environ 300 adhérents.

1. Fédération départementale de l'AIN

Philippe DE MONDENARD : président FD01, secrétaire UDAF01, 18 ans de présidence de l'association des Cantons d'OYONNAX.

Activité de la fédération :

- renforcement des liens avec les associations locales, leadership, stratégie,
- reprise d'ORGECO 01 défense des consommateurs,
- conduite des listes pour les élections HLM. Représentant au CA Dynacité (anciennement OPAC). Représentation CAPEEX, CODAL, CAF, CCAS,
- enquête rentrée scolaire,
- fête des voisins.

Ambition :

Supprimer la cotisation départementale par le bénéfice dégagé des traitements de litiges occasionnés par ORGECO01 et par l'adhésion en ligne à ORGECO 01. Les adhérents ORGECO 01 sont au nombre d'environ 100 adhérents par mois (adhérents de date à date d'une année sur l'autre) soit environ 1200 adhérents par an. Pour 45 adhésions il y en a 25 en renouvellement.

Anticipation :

- trouver des nouvelles ressources humaines. Pour l'UDAF, Monsieur de MONDENARD s'est fait élire pour conserver les deux postes de désignés,
- asseoir la notoriété qui aide à la reconnaissance territoriale,
- réactiver une association sur BOURG-EN-BRESSE.

2. Associations locales

Nouvelle association de BOURG EN BRESSE

Jean-Paul PERRET : tête de liste pour BOURG EN BRESSE de logement, membre UDAF.

Membre Familles de France de 1998 à 2004, parti à la CNL pour être de nouveau contacté par Philippe de MONDENARD.

Association ORGECO

Gisèle ARENA : salariée coordinatrice d'ORGECO01, anciennement secrétaire de la FD01.

3 enfants. Antérieurement commerçante pour une franchise du groupe Casino, elle découvre le bénévolat au sein du groupe puis, en 2015 à Familles de France d'Ambérieu avant d'intégrer la fédération et devenir salariée d'ORGECO01. Elle es, élue au bureau de l'UDAF01 et est mandataire CAF.

ORGECO : 5 salariés.

Activités : microcrédit, permanence conso et de surendettement, recherche de partenaires financiers, ateliers avec les écoles et centres de loisirs.

Association D'AMBÉRIEU

Gisèle ARENA, secrétaire de l'association.

Activité de l'association : bourses, atelier couture, atelier bricolage, atelier anniversaire, atelier magie, portage de bb, café partage, représentant HLM, fête des voisins.

Elle s'occupe de la mise en valeur des activités sur les réseaux sociaux et coordonne les initiatives des adhérents qui souhaitent organiser des activités.

Association d'OYONNAX

Jean-Paul QUAGLIA : trésorier de l'association d'OYONNAX, salarié d'entreprise.

Activités de l'association : centre aéré, bourses, activités parents/enfants d'autistes, cycle de conférences sur la parentalité, Système d'échanges de service (SEL), fête des voisins.

L'association accueille dans ses locaux des parents d'enfants autistes qui ont mis en place un atelier Montessori à raison d'une fois par semaine avec un enfant pour un accompagnant et deux formatrices professionnelles. Cette activité est en recherche d'aide financière. D'autres activités sont proposées : activité d'éducation musicale, bibliothèque et groupe de parole. Des réunions sont prévues à l'année : mensuellement pour les parents et annuellement avec des professionnelles SESSAD.

Association de MONTREVEL

Activités : lecture avec la mise en place en trois ans d'un atelier « des livres et vous » avec des assistantes sociales et le soutien du Conseil général et de la médiathèque. Les parents choisissent les thèmes (mort, divorce, débat, incivilités, ...). La CAF subventionne cet atelier après que l'association l'ait mis en place depuis un an, ce qui permet l'achat d'une tablette pour l'animation.

L'activité se déroule avec huit enfants par séance, à raison de cinq séances par an le mercredi avant les vacances scolaires. L'activité est complétée par un atelier de bricolage et un goûter. L'animatrice est une assistante sociale. Une conférence en fin d'année est envisagée sur les dangers des écrans.

Autres activités : aide aux devoirs, bourses, droits de la consommation/ défense des locataires, jeux/ sorties, fête des voisins.

Ouverture l'année prochaine d'un atelier d'anglais et d'informatique.

Attente de la journée :

- Comment pérenniser les associations, le travail, les activités ?

- Comment travailler avec la fédération nationale ?

REPRESENTANTS NATIONAUX :

Mireille LACHAUD : présidente départementale du GARD (30), présidente de l'association de Nîmes. Elle s'engage bénévolement dans un contexte d'aide humanitaire lié aux inondations en lien avec Solidarité familiale (13). Puis elle crée l'association Familles de France de Nîmes et prend la présidence de la fédération départementale qui dispose d'un service de défense du consommateur.

L'activité de l'association de Nîmes : fédérer les initiatives portant sur le handicap.

L'association emploie une méthode hongroise qui s'appuie sur l'intégration de parents d'enfants autistes par le parrainage. Elle vise à créer du lien, recueille l'expérience des familles et prend en charge les personnes atteintes.

Elle est en relation avec l'association APPO à Nîmes, RAPE dans tous les départements (réseau d'aide des parents d'enfant handicapé). Un exemple possible à intégrer dans la prochaine COG.

Mireille LACHAUD est représentante CAF à la commission d'action sociale qui traite les dossiers de demandes de subventions des associations.

Attente : stabiliser le financement des associations qui ont des salariés dans une configuration de structure CAF.

Charly HEE : président de la fédération départementale de l'OISE (60), président de l'association familiale de Verberie. Il entre en 2009 à Familles de France et il est à l'association de Verberie depuis 1992.

JEAN-JACQUES GUYENET : retraité, président de l'association de Peltre (57), vice-président de la fédération départementale de la MOSELLE (57).

Germain BERTRAND : président de la fédération départementale d'ILLE ET VILAINE (35).

Par conviction, il entre aux AFC vers 1970. Il rejoint Familles de France en 2000 à cause de certaines étroitures sociologiques des AFC et du peu de souci du social. A l'instigation de l'UDAF35, Familles de France 35 démarre la lutte contre l'illettrisme. On y rencontre beaucoup de migrants. Depuis il est intéressé par les problématiques qui concernent les migrants.

Activités de permanence surendettement/conso, lutte contre illettrisme, traitement de la fracture numérique via le mécénat de compétence avec Orange Solidarité.

Pierre VIEUVILLE : président de l'association Famille et Tendresse du Var (83). Il est retraité de la marine militaire et s'occupait des animations socio-éducatives des foyers des marins. Lui et son épouse sont « famille d'accueil » pour des enfants en difficulté.

L'activité de l'association repose sur la réhabilitation sociale de personnes en handicap psychique.

Attente : établir le contact avec la Fédération nationale pour porter un projet au niveau national.

Bernard DESBROSSES : président de l'association familiale creusotine (71), président de l'UDAF 71. 4 enfants. Il entre à Familles de France via l'aide de l'association du Creusot apportée à sa famille. Il est président de l'UDAF 71 depuis 2006 et il est président de l'association creusotine employant 25 salariés pour 23000 heures de travail auprès des familles. Il est à la tête du groupement départementale de l'aide à domicile qui comprend trois associations familiales.

Il est mandataire CPAM, CARSAT, et siège à l'instance DALO. En 2012, il devient administrateur national à Familles de France et en 2014, il est trésorier adjoint à l'UNAF. Il est membre du HCFH.

❖ PROJET ASSOCIATIF FDF

Le projet associatif a été préparé et présenté par Jean-Jacques GUYENET et Charly HEE.

Un document papier a été remis en séance comprenant un plan du document, une introduction relative à la démarche de co-construction du projet et le projet lui-même.

Le projet est un projet collectif qui a permis de prendre en compte une réflexion antérieure sur la famille initiée par Guy Paillier, l'analyse des résultats du questionnaire sur les orientations stratégiques et les attentes du terrain, la volonté de concilier par le dialogue l'expression des attentes des fédérations départementales avec la construction d'une stratégie nationale.

Ce projet propose une démarche permettant :

- de clarifier les objectifs d'une stratégie nationale,
- de partager des valeurs communes pour la famille et l'éducation,
- d'établir une démarche collective favorisant les initiatives de terrain au profit de nos adhérents et en particulier les plus fragilisés.

L'initiative est nationale et elle vise à permettre aux fédérations de participer à la construction d'une stratégie nationale. Un projet collectif, aussi ambitieux dans ses objectifs, ne pouvait être engagé que grâce au soutien et à la volonté de son Président Patrick Chrétien dont l'engagement constitue une orientation forte du projet.

En l'état ce projet constitue un fil conducteur et propose :

- un cadre permettant de mettre en valeur ce qui fait la force de notre mouvement
- une méthode en 3 points (diagnostic, enjeux, priorités) qui permet de caractériser et formaliser nos projets dans un cadre partagé laissant une large place aux projets d'initiative locale.

Cette méthode fonctionne pour tous les projets, quel que soit l'échelle du projet et a été appliquée par exemple pour la politique santé ou pour le logement ou pour la politique familiale ou pour l'éducation afin d'illustrer la démarche.

Un volet concernant les associations locales décrit leur contribution au projet national et l'importance qu'elles s'engagent en témoignant et en partageant avec le réseau leurs expériences de terrain.

Le dialogue et l'écoute par rapport aux attentes du terrain sont des conditions nécessaires à cette démarche de co-construction d'un projet collectif.

Le projet associatif est :

Un Cahier des charges pour bâtir un projet collectif :

- pour toutes les familles
- dans la co-construction
- avec nos bénévoles
- avec nos valeurs

Une démarche réflexive :

Compréhension de la démarche à partir d'un diagnostic, l'importance des enjeux et des orientations.

Le plan d'action doit pouvoir être co-construit avec le réseau.

La famille est au centre du projet.

- Le rôle de la famille : éducation des enfants.
- Le rôle de la société : renforcer leurs droits dans la santé, logement, consommation, droits des familles.
- Les valeurs communes à présenter dans la charte associative.

Un renforcement de la dynamique réseau :

Le projet politique national donne un cadre avec des valeurs communes dans lequel s'inscrit les initiatives associatives/fédérales en rapport avec les contextes territoriaux/locaux :

- autour de l'éducation, la parentalité, la gouvernance nationale, services associations locales, discussion sur la santé,
- dans une co-construction et relais du terrain.

Discussion sur le projet :

➤ La famille est une ressource pour la nation et pour la démocratie : de quel point de vue ? La notion de démocratie ne découle pas de la famille.

➤ Trouver un consensus au niveau de la politique familiale. :

- faire en sorte que FDF s'engage à ce que les droits élémentaires des familles soient suffisants pour élever leurs enfants,
- préserver le temps passé des parents auprès de leur(s) enfant(s).

➤ S'appuyer sur les agréments nationaux.

➤ Portage et mise en place du projet national /positionnement/attentes/activités avec la participation d'administrateurs nationaux aux réunions départementales / régionales

Quels objectifs ?

- Développement du bénévolat de représentation
- Rayonnement territorial des activités
- Lien continu entre le réseau et la FD nationale

Quoi ?

- Identification d'activité. En vue de la prochaine COG CNAF : les activités recensées localement/départementalement servent à porter un projet national d'identification des points forts du réseau accompagné de réponses à ses besoins (formations, accompagnement projet, moyens mis en œuvre) et de mise en valeur des initiatives innovantes.

Par qui ?

Nos bénévoles

Pour qui ?

Les familles adhérentes concernées

Pourquoi ?

- favoriser la mixité sociale
- répondre en proximité à leurs besoins
- interpellier les pouvoirs publics sur leurs droits, leur cadre de vie, les innovations sociales

Comment ?

Au niveau départemental :

- Accueil et domiciliation d'association
- adhésion dans les centres sociaux pour initier des activités
- Partenariat territorial

Au niveau national :

- fédérer sur des thématiques
- Duplication et essaimage de projet
- s'affirmer en tant que « tête de réseaux » accès aux droits
- Base de données partagée
- Lien réseaux sociaux, site internet

Perception FDF par P. de MONDENARD :

- « Il faut déjà se vendre au niveau du département », « Il faut être dans les instances pour comprendre » et anticiper : « Toujours avoir un coup d'avance » pour assurer le renouvellement ou la pérennité des :
 - des associations en leur proposant des locaux vacants, site, journée du réseau, magazine, site.....
 - des représentants. Si pas de contact avec le(s) représentant(s), transmission difficile de la culture Familles de France.

Répondre au paiement d'une cotisation : que faites-vous pour nous ?

- Aligement des cotisations : par rapport au contexte avec ORGECO (avant absorption par la fédération) dont la cotisation était à 2,5€ : alignement pour toutes les associations du département de l'Ain.
- Création pôle commun sur Oyonnax d'un Point info famille, détachement d'une salariée pour visiter les associations (Bar à fruits à Lagnieu, remplissage des listes adhérents), développement des activités associatives et des formations avec le national.

Formations nationales décentralisées sur le département : en moyenne, il y a plus de sujets sur la consommation et sur les élections HLM.

Buts :

- encadrer de nouveaux responsables associatifs,
- former des représentants des locataires.

L'image de la Fédération départementale tient par :

- le rayonnement du service consommation (fiabilité du service, notoriété et compétences),
- l'organisation d'un voyage, d'un événement, travailler le relationnel,
- l'initiative : réunion régionale avec les fédérations proches. Ex : rencontre prochaine avec ORGECO 38.

❖ DÉVELOPPEMENT DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Contexte : les difficultés sociales demandent la création de nouvelles structures d'animation dans les quartiers autres que des centres sociaux. Notre réseau associatif est en capacité de créer ces structures car elles ont le profil (assemblage de plusieurs activités associatives dans un projet social répondant aux besoins d'un territoire urbain ou rural).

Un espace de vie sociale est une structure subventionnée par les CAF par une prestation à hauteur de 24 000€ par an si l'association est responsable en totalité du projet, 16 000€ si c'est une tête de réseau qui pilote ces structures au niveau départemental.

Objectifs :

- trouver des responsables projet pour la mise en place du projet,
- accompagnement du projet par la fédération nationale.

Contacts :

- Jacques BUISSON de l'AGF67 et président de la CAF67 qui forment les associations et responsables porteurs de projets.
- Mireille LACHAUD administratrice nationale, responsable de la commission nationale « politique familiale ». Elle donne des exemples de concrétisation d'EVS dans notre réseau (Neuville en Ferrain, AGF67) et d'autres en projet. Elle s'appuie sur des grilles d'évaluation de jury de présentation de projets EVS pour montrer les attentes des services des CAF et la modélisation possible.

❖ PORTAGE ACTIVITÉ POP DE FAMILLE ET TENDRESSE

La réhabilitation individuelle psychosociale par la rééducation professionnelle pour les personnes atteintes de troubles psychiques par l'utilisation de l'Individual Placement and Support (IPS). C'est un service qui offre un suivi intensif individualisé à la recherche d'emploi, au maintien et au soutien à l'emploi sur le marché du travail régulier pour ces personnes. L'association Famille et Tendresse le conceptualise sous la forme d'un « POP » : Pôle d'orientation et de Préformation (marque déposée depuis 2015).

Son action se fait auprès d'un ESAT en mettant à disposition un « job coach » qui va accompagner de manière individuelle ces personnes dans leur réinsertion. Le taux de réhabilitation s'en trouve nettement amélioré et cela, sur le long terme.

L'association essaime son projet sur d'autres territoires que celui du Var (83) en fonctionnant en partenariat avec des organismes et associations partenaires pour son implantation, sous couvert de notre affiliation au réseau Familles de France qui en facilite le portage.